IN TERRA PAX



- PROGRAMME du dernier semestre 2022 et du premier semestre 2023 -

- <u>2022</u> -

Dim. 28 août : 10H15 LITURGIE de RENTRÉE Via Plateforme

(cf. Information 1)

15H30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 (ouverte à tous et Via Plateforme

notamment aux MEMBRES ADHÉRENTS de l'Association, en 2021 et/ou 2022).

[Aucune convocation spécifique ne sera envoyée].

23-24-25 Père MAXIME : Via Plateforme

septembre : Retraite sur « Le PARADIS ».

21-22-23 **Père MAXIME**:

octobre : Retraite sur « Le syndrome d'ABANDON ». Via Plateforme

2-3-4 Père MAXIME : Via Plateforme

décembre : Retraite sur « L'engendrement et la 'NOUVELLE

NAISSANCE'».

- 2023 -

4-5 Père MAXIME : Via Plateforme

février : Retraite d'APPROFONDISSEMENT.

Père MAXIME : Via Plateforme

(sous réserve de

confirmation par le

Père Philippe)

mars : Retraite sur « Le Péché d'IGNORANCE. ».

20-27 Père MAXIME : Près d'Auxerre

avril: **RETRAITE LONGUE en présentiel** (cf. Information 2):

• Lectio divina : Le cycle d'Abraham

Enseignement : Les sept dernières Paroles du Christ en Croix, nous préparant à mieux comprendre ce que signifie « mourir en conscience » et nous initiant à « la nouveauté absolue du Commencement ».

Lundi 29 mai : **15**H

(Pentecôte)

4-5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 (ouverte à tous et notamment aux MEMBRES ADHÉRENTS

de l'Association, en 2022 et/ou 2023).

[Aucune convocation spécifique ne sera envoyée].

10-11 **Père MAXIME**: Atlantide (Lasne)

juin : Retraite sur « Le Nom de Dieu ».

Pour tout renseignement ou INSCRIPTION

aux RETRAITES en Belgique, veuillez vous adresser à <u>Madame Claudine PIROTTE</u>:

Les Oies, 32. B - 4052 Beaufays (Belgique).

Tel: 043/68 79 77 (de France: 00/32 43 68 79 77) - Fax: 043/68 71 99 (de France: 00/32 43 68 71 99) -

aux RETRAITES via la Plateforme ou en France, veuillez vous adresser à MIIe Éliane BARADEL :

A.I.S.B.L. IN TERRA PAX. 23 rue Louis Saillant 91 290 La Norville (France).

a et **Répondeur**: 00/33 1 64 90 26 50 (de France: 01 64 90 26 50)

ou encore par *Email*: courrierinterrapax@orange.fr

Comment devenir MEMBRE ADHÉRENT de IN TERRA PAX?

➤ Sont membres adhérents de In Terra Pax, ceux qui manifestent un intérêt personnel pour les objectifs de l'Association, participent - de quelque manière - à ses activités sur le cycle du programme prévu pour l'année civile et désirent être reconnus comme tels. Pour devenir membre adhérent, il suffit de remplir une demande d'adhésion en s'adressant à Éliane BARADEL, sur place - au cours des diverses activités de In Terra Pax -, ou par courrier, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Au terme de la première année d'adhésion et si le membre adhérent en émet le souhait, il sera possible de procéder à une adhésion permanente, par tacite reconduction.

> Toutefois, le seul fait de remplir au moins l'une des trois conditions suivantes mettra immédiatement fin à toute adhésion :

1/le membre adhérent souhaite se retirer de l'Association

2/ le membre adhérent n'a participé - de quelque manière - à aucune activité de l'Association durant une période de trois années consécutives

3/ sur décision du Président ou du Vice-président, il peut être mis fin à l'adhésion d'un membre adhérent pour manquement grave à l'un des objectifs de l'Association.

- INFORMATIONS -

① Les personnes désireuses de PARTICIPER AUX ACTIVITES ASSUREES VIA UNE PLATEFORME sont priées de s'inscrire auprès d'Éliane, <u>au plus tard 48 heures avant l'activité</u>, afin d'en recevoir les codes d'accès, après s'être acquittées, par virement bancaire, des <u>frais de participation</u> qui s'élèvent à <u>37 euros</u> pour l'intégralité d'une retraite. Je vous rappelle les coordonnées bancaires :

Pour la Belgique : BNP PARIBAS Fortis de Rochefort

IBAN: BE64 2500 1736 9452 / BIC: GEBABEBB

<u>Pour la France</u> : Société Générale de Arpajon

IBAN: FR7630003038220005010304474 / BIC: SOGEFRPP

Veillez à bien préciser en communication : « Retraite du... 2022 ou 2023 ».

En raison du caractère particulier de cette retraite, <u>nous limitons</u>, comme les autres années, <u>les inscriptions à 13 personnes</u>. Cette retraite se vivra au rythme des offices monastiques, avec deux plages de *Lectio divina* le matin, temps d'approfondissement et d'initiation à la lecture des Écritures qui portera, cette année, sur Le cycle d'ABRAHAM et, l'après-midi, deux temps d'enseignement sur Les sept dernières Paroles du Christ en Croix, sans oublier toutes les contingences de la vie communautaire (préparation des repas, organisation des services de table et vaisselle, courses, tâches ménagères ...), contingences qui, chaque année, s'avèrent être l'occasion de plus d'un enseignement spirituel au cœur de notre vie quotidienne.

Les documents pour s'inscrire à cette retraite longue seront remis et diffusés par email, dès que le lieu et les dates précises seront fixés, sachant que l'organisation de cette retraite longue sera subordonnée à la situation sanitaire de l'époque et au respect des conditions sanitaires qui seront fixées pour la sécurité de chacun. Par ailleurs, comme de coutume, les inscriptions ne seront prises en compte et « validées » qu'à réception du règlement du premier versement.

POUR INFORMATION

Après deux ans d'interruption, nous envisageons de reprendre, cette année, les mini-sessions « d'accompagnement » en organisant, à la demande quelques MINI-SESSIONS INDIVIDUALISÉES SUR LE SENS DE MA VIE. Nous rappelons qu'elles s'adressent à toute personne se posant des questions à partir de constats faits dans sa vie quotidienne : « Pourquoi m'est-il si difficile de me lever le matin ? », « Combien ai-je du mal à me dégager d'une addiction (boisson, tabac, internet...)! », « A quoi bon vouloir changer quelque chose dans ma vie, je n'y arriverai pas... ». Ces mini-sessions, <u>organisées sur demande</u>, regrouperont, selon le domaine abordé, 2 ou 3 personnes au plus pour une même session. Le planning de ces mini-sessions sera donc élaboré progressivement,

selon les disponibilités respectives de chacun et les conditions sanitaires retenues (durée : 3 jours), puis indiqué par Eliane aux personnes inscrites. Il est précisé qu'aucune rémunération ne sera perçue par l'équipe accompagnatrice et que toute participation amicale aux frais de la vie quotidienne sera intégralement versée sous forme de don à *Vivre la Vie* (Association de loi 1901).

Toutefois, devant la difficulté rencontrée par plusieurs personnes pour formuler un objectif précis de mini-session (état de grande fatigue, sentiment d'enfermement, menace de *burn out...*) et *afin de prendre en compte les conditions difficiles auxquelles il nous a fallu faire face ces deux dernières années*, il sera possible de souhaiter participer à une MINI-SESSION INDIVIDUALISEE DE SIMPLE RESSOURCEMENT dans les mêmes conditions, sans thème précis cependant mais avec des temps d'écoute, voire d'échanges, dans le souci de veiller à conserver, dans ce type de mini-session également, une démarche *sincère* de « croissance personnelle ».